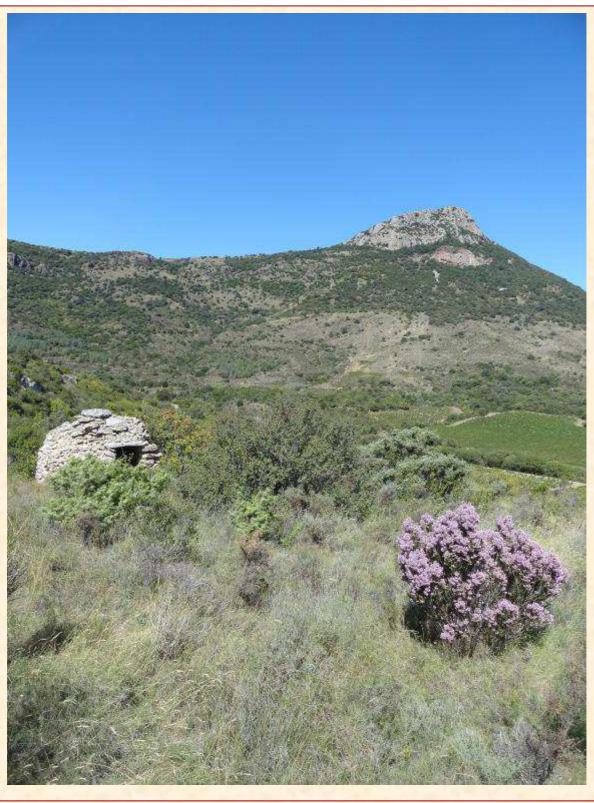


# Le Cabrièrois

3e trimestre 2015

# Bulletin trimestriel d'informations municipales



## Le mot des Elus

Voilà un an nous étions en pénurie d'eau et probablement que cet été certains d'entre vous ont déjà oublié ce mauvais souvenir, mais vous ne pouvez pas savoir ce que fut pour moi ce moment de calme et de sérénité.

Néanmoins, mais c'est habituel et regrettable, nous avons connu quelques incivilités sur nos espaces publics pour des « activités tardives ». J'ai donc été amené à prendre certaines mesures et récemment des arrêtés municipaux précisant les horaires d'utilisation de ces lieux, les panneaux seront prochainement installés.

Notre commune, comme toutes celles de notre pays, subit à nouveau une baisse des dotations de l'Etat alors que nos charges de fonctionnement augmentent et que nous avons de très lourds investissements à prévoir lors de notre mandat : réfection des réseaux d'assainissement, station d'épuration, remise à niveau de certains réseaux électriques, etc....

Voilà pourquoi nous avons dû procéder, à notre grand regret, à une légère augmentation de nos impôts locaux. Toutefois, ces recettes seront insuffisantes pour faire face à nos obligations, ce qui imposera de procéder à des emprunts et donc entrainera un alourdissement de la dette communale.

Le conseil départemental sera, lui aussi, contraint de réduire la voilure et donc hélas, il faudra probablement s'attendre à une diminution de sa participation dans nos demandes de subventions.

Quant à la future nouvelle grande région et les candidats pour lesquels vous allez voter le 6 décembre prochain, il ne faudra pas s'attendre à des miracles pour notre commune rurale. Néanmoins nous comptons sur votre participation massive, car les listes qui obtiendront plus de 10 % des suffrages exprimés au 1er tour seront qualifiées pour le second tour de ce scrutin régional qui se déroulera le 13 décembre. Alors réfléchissez bien !!!

Pour terminer mon propos sur une note optimiste je pense que nos vignerons auront eu beaucoup de chance avec la météo (mais il en faut parfois) en effectuant, dans de bonnes conditions, les vendanges qui seront terminées lors de cette parution.

J'ose espérer pour eux que la qualité sera là et qu'ils obtiendront de belles médailles dans les différentes appellations.

Gardons à l'esprit que dans le vin il n'y a que des vitamines et même si notre eau est aujourd'hui de qualité, il peut y avoir parfois des microbes !!!

Votre Maire Jacques GUELTON

## Un petit rappel

Si vous souhaitez faire paraitre un article dans le Cabriérois, nous vous demandons de nous faire parvenir votre article :

- ⇒ En format texte (Word, OppenOffice...)
- ⇒ En Time New Roman si possible
- ⇒ Format A4 ou A5 (demi-A4)
- ⇒ Avec photos, c'est mieux.

#### Et surtout de tenir compte des dates limites d'envoi :

- ⇒ Pour le 4<sup>e</sup> trimestre 2015 (dernier numéro) : le 7 décembre, dernier délai
- $\Rightarrow$  Pour le 1<sup>er</sup> Trimestre 2016 : le 15 mars
- $\Rightarrow$  Pour le 2<sup>e</sup> trimestre : le 15 juin
- $\Rightarrow$  Pour le 3<sup>e</sup> trimestre : le 15 septembre
- ⇒ Nous vous rappelons l'adresse mail de la mairie : mairie.cabrieres34@wanadoo.fr

Au-delà de ces dates, nous ne pourrons pas prendre en compte vos articles. Si vous respectez ces dates, nous pourrons ainsi distribuer votre « journal » quelques jours avant Noël 2015 puis fin mars 2016, fin juin et fin septembre.

Merci de votre compréhension.

## INFORMATIONS MUNICIPALES

## **ETAT CIVIL**

<u>La Naissance de</u> : Ninon, Andrée, Kheira GALEOTE de Monsieur GALEOTE Michaël et Madame GRAVEJAT Julie, le 4 Août 2015 à MONTPELLIER.

Bienvenue dans notre commune.

<u>Le Mariage de</u> : Monsieur PEUGNET Antoine, Pierre, Alexis et Madame PECKRE Marion, Louise, Marcelle, le 19 Juin 2015 à CABRIÈRES.

Félicitations et meilleurs vœux de bonheur.

<u>Le décès de</u>: Madame ROUAUD Paulette, Marie-Ernestine, Georgette Epouse de Monsieur NOËL Jacques, le 2 Juillet 2015 à CABRIÈRES.

Nous présentons aux familles nos très sincères condoléances.

## <u>AU FIL DES CONSEILS MUNICIPAUX</u>

#### Délibérations du 8 Juin 2015

- ⇒ Renouvellement de la location à titre précaire de l'appartement du presbytère
- ⇒ Délibération modificative n°1
- Approbation de la motion pour une répartition équitable des pouvoirs entre Montpellier et Toulouse dans la future grande région réunissant le Languedoc-Roussillon et Midi-Pyrénées.

#### Délibérations du 6 Juillet 2015

- ⇒ Sécheresse été 2014 Transport d'eau demande d'aide financière au Département.
- ⇒ Transfert des services périscolaires des communes d'Aspiran et Brignac
   Détermination de l'attribution de compensation et condition de révision
   Approbation du rapport de la commission locale d'évaluation des charges transférées (CLECT).
- ⇒ Elaboration de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

#### Délibérations du 10 Août 2015

- ⇒ Plan départemental d'itinéraire de promenade et de randonnée (PDIPR)
- ⇒ Approbation de l'Agenda d'Accessibilité Programmée.

### Sommaire

· Le mots des Elus	<b>p.2</b>
- Informations municipales	p.3
- Travail des commissions	<b>p.4</b>
- Informations générales	p.10
- La vie scolaire	p.14
- D'ici et d'ailleurs	p.16
- Cabri'Hier	<b>p.20</b>
- La vie de nos associations	p.21
- La vie économique	p.28

## TRAVAIL DES COMMISSIONS

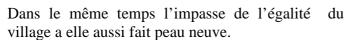
## <u>Commission</u> <u>Travaux - Voirie</u>

Comme prévu, les travaux de voirie ont eu lieu aux Crozes. Après avoir été décaissées, deux rues ont été re-goudronnées.





Les travaux ont été confiés à l'entreprise TPSO de Lézignan la Cèbe.







Suite aux derniers orages alors que les vendanges avaient débuté, nos employés ont dû, dans l'urgence, réparer un certain nombre de chemins. Par chance nous n'avons pas subi les mêmes dégâts que dans le Lodévois.

D'ici la fin de l'année devrait être réalisée la réfection de la chaussée devant la Mairie, terminant l'aménagement du parvis. Cet aménagement en plus de ralentir la circulation organisera le stationnement. Dans le même temps la Fon de Laussel devrait elle aussi faire peau neuve.

Pour la Commission : Philippe TRINQUIER

## <u>Commission</u> <u>Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme</u>

## <u>Développement Culturel</u>



La Communauté de Commune du Clermontais s'est lancée dans une démarche de démocratie participative et consulte directement son territoire...

La Communauté de Communes du Clermontais a lancé une grande consultation directe auprès des acteurs culturels et associatifs de son territoire afin d'élaborer son projet de développement culturel, en synergie avec la démarche intitulée Agenda 21 (projet global durable et soutenable du développement du territoire).

Pour ce qui concerne notre commune de Cabrières, la première réunion de concertation a eu lieu mercredi 1<sup>er</sup> juillet dernier en mairie; elle a réuni, autour des élus municipaux et des responsables communautaires, la plupart des associations du village, invitées à s'exprimer sur l'action qu'elles y mènent.

Au terme de ce processus consultatif direct, commune par commune, sera organisée une journée de rassemblement de tous les acteurs engagés dans cette réflexion. Ce sera le samedi 19 décembre prochain à Paulhan, dans le cadre et sous le signe des Journées nationales de la Laïcité et du Vivre Ensemble. Les participants à cette rencontre intercommunale pourront échanger à travers des ateliers thématiques, le but de cette journée de travail étant d'aboutir à la production d'un document de souhaits et de préconisations à remettre à l'exécutif de la CCC.

Aux élus et au Conseil Communautaire alors de prendre les responsabilités qui leur reviennent en élaborant à partir de ce document le Projet de Développement Culturel de notre territoire...

#### Des nouvelles du Sillon / Théâtre du Clermontais qui nous concernent...

A l'heure où vous lirez ces lignes, la programmation annuelle du Sillon aura été présentée, le jeudi 17 septembre à 18h30, à Paulhan. Le contenu de cette nouvelle saison culturelle 2O15-2016 confirme et amplifie les orientations de politique culturelle territoriale voulue par la CCC et leur traduction artistique : va-et-vient permanent entre la commune centre et les autres communes du territoire, propositions extra-communautaires, diffusion des œuvres mais aussi accueil des processus de création à leur source, prise en compte de la vie littéraire dans nos bibliothèques...

Notre commune a souhaité largement s'impliquer dans une collaboration fertile avec Le Sillon. Après l'accueil de la Compagnie Marius venue présenter <u>Le Schpountz</u> (spectacle mémorable !), deux manifestations vous seront proposées :

- une résidence dite « d'infusion », tentant de rendre compte de notre vie comme elle va. De quoi s'agit-il concrètement ? De décembre 2015 à octobre 2016, Catherine Anne, auteure de théâtre, et Fabien Bergès, directeur artistique du Sillon, metteur en scène et comédien, nous rendront visite à plusieurs reprises pour s'immerger quelques jours dans la vie de notre village, dans le but de produire, avec les moyens du théâtre et de la fiction, un récit contemporain de notre sociabilité. Au bout du compte apparaîtront quatre formes théâtrales brèves, données en représentation au fur et à mesure de leur production, pour tous les habitants de la commune, et reprises sous une forme intégrale en octobre 2016, en fin de processus de création.

- l'accueil d'une écrivaine, Lucile Bordes, pour son livre <u>Décorama</u> (Editions Liana Lévi), le mardi 17 novembre prochain à 18h30 dans un lieu qui sera précisé ultérieurement. Cet accueil fait partie d'une série de présentations proposées par Le Sillon dans le cadre de la préfiguration de la mise en place d'un réseau lecture publique et bibliothèques sur tout le territoire de la CCC.

## <u>Commission</u> <u>Environnement-Culture-Patrimoine-Tourisme</u>

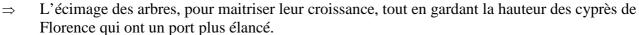
## **Environnement**

#### Entretien des espaces publics communaux :

Les travaux d'élagage et d'écimage des cyprès, situés entre le stade et la rue de l'Egalité viennent de se terminer.

Cet entretien devenait urgent à plusieurs titres :

- ⇒ L'abattage des 22 cyprès morts, par mesure de sécurité (risque de chute et d'incendie)
- ⇒ Le redimensionnement latéral de cette haie, pour dégager des espaces de stationnement côté rue, et de circulation piétonne côté stade.



	Date	Coût TTC	Entreprise
Enlèvement des 22 cyprès morts	Janv 2015	2028 €	EntGuitard Pézenas
Elagage latéral	Mars 2015	2952 €	idem
Ecimage	Sept 2015	3000 €	idem

Au Crozes, la taille des platanes et des autres arbres de la place a été réalisée.

	Date	Coût TTC	Entreprise
Elagage	Mars 2015	3000 €	Ent Pruvot Canet

#### La Boyne:

Le projet d'aménagement et d'entretien de la Boyne entre le pont de Clermont sur la D15 et la station d'épuration se poursuit. L'étude de terrain a été réalisée le 27 août.

Nous attendons maintenant le diagnostic et les préconisations des techniciens.

Malheureusement, ils sont retardés par les dégâts dus aux crues de la Lergue et ne pourront nous rencontrer avant le mois de novembre.

#### **Entrée Nord:**

Les élèves du Lycée La Condamine de Pézenas poursuivent leur travail de réflexion pour cet aménagement.

Ils doivent intégrer un nouvel élément, car un Cabrièrois a fait don à la Commune d'un très bel olivier, que nous souhaitons transplanter dans cet espace.



#### Projet zéro phyto:

Depuis maintenant 1 an, nous essayons de mettre en place, une démarche « zéro-phyto », pour l'entretien de la voirie et des espaces publics. Cette démarche consiste à ne plus utiliser de désherbant, ni de pesticide, elle sera obligatoire à très court terme. (Voir information juridique ci-dessous.)

La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (n° 2015-992 du 17 août 2015) a été adoptée mercredi 22 juillet 2015 et est parue au <u>JO n°0189 du 18 août 2015</u>.

L'article 68 vise à modifier la loi "Labbé" (loi n°2014-110 du 06/02/2014 visant à mieux encadrer l'utilisation des produits phytosanitaires sur le territoire national). Ainsi, l'échéance concernant l'interdiction aux personnes publiques d'utiliser ou de faire utiliser des produits phytosanitaires (hors produits de biocontrôle, produits AB et produits à faibles risques) pour l'entretien des espaces verts, forêts et promenades accessibles ou ouverts au public est avancée du 01/01/2020 au 01/01/2017.

De plus, il sera également dorénavant interdit d'utiliser des produits phytosanitaires sur les voiries, sauf pour des raisons de sécurité. Pour les particuliers, la vente en libre-service sera interdite au 01/01/2017 et l'interdiction d'utilisation avancée au 01/01/2019.

Nous avons souhaité anticiper cette obligation légale pour préserver la santé des agents et de la population, et pour réduire la diffusion de ces produits qui par ruissellement et infiltration polluent les cours d'eau.

Les agents entretiennent la voirie et les espaces verts, avec des roto-fils et des brosses sur roto-fils et par un désherbage manuel.

Le stade et les bords des chemins communaux sont tondus par un prestataire extérieur. Nous devons encore améliorer ces pratiques, par des formations pour les agents, et par un matériel plus efficace.

C'est pourquoi nous vous demandons un peu d'indulgence, si l'herbe est un peu envahissante dans certains secteurs, en particulier le long des trottoirs.

Vous pouvez bien sûr participer à cette démarche, en enlevant manuellement des herbes persistantes en bordure de vos propriétés.

Nous venons de poser notre candidature à la charte régionale "Objectif zéro phyto dans nos villes et villages" au niveau Terre Saine.

#### Agenda 21:

La démarche Agenda 21 se poursuit, nous entrons dans la phase de diagnostic.

Pour la Commission Marylise Malafosse.

## La Bibliothèque du Bourniou

Le retour des pluies (parfois hélas trop violentes), les cris des enfants dans la cour d'école, la ronde des tracteurs et des machines à vendanger, nul doute l'été s'achève.

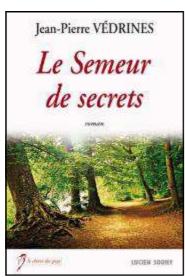
Septembre, avec ses douces lumières et ses couleurs chatoyantes, nous annonce l'automne.

Au Bourniou aussi nous avons repris le rythme des 2 ouvertures hebdomadaires, le lundi et le vendredi de 17h à 18h30. A la fin du mois les enfants avec leurs enseignants viendront choisir des livres, après avoir écouté les histoires lues par Guy DESALASE.

Pour les nouveaux Cabriérois ou si vous souhaitez devenir lectrice ou lecteur au Bourniou, nous vous rappelons ci-dessous les articles de notre règlement relatifs aux conditions d'inscription et de fréquentation :

- ⇒ « L'accès à la bibliothèque et la consultation sur place des catalogues et des documents sont libres et ouverts à toutes les personnes inscrites ».
- ⇒ « La bibliothèque ne peut accueillir de jeunes enfants de moins de 11 ans non accompagnés. Les parents ou accompagnateurs adultes demeurent expressément responsables du comportement des enfants dont ils ont la charge ».
- ⇒ « Le prêt des documents est gratuit ».
- ⇒ « Pour s'inscrire à la bibliothèque, l'usager doit justifier de son identité et de son domicile, document délivré par la mairie sur présentation d'une quittance de loyer. Une carte personnelle de lecteur est alors établie et reste à la bibliothèque. Tout changement de domicile doit être immédiatement signalé ».
- ⇒ « L'usager peut emprunter 3 ouvrages (livres et/ou périodiques) à la fois pour une durée de 2 semaines renouvelables ».

Nous avons comme d'ordinaire cherché à étoffer nos offres de lecture avec des achats variés :



Des romans régionaux :

⇒ Marie de Palet : *le secret de Miette*,

⇒ Frédérique Braize : <u>Paysannes des montagnes</u>,

⇒ René Barral : *La terre de Pauline*,

⇒ Jean-Pierre Vedrines : *Le semeur de secrets*.

Des romans policiers:

Jean-Pierre Desmazes : <u>Les enfants perdus de St Félix</u>,

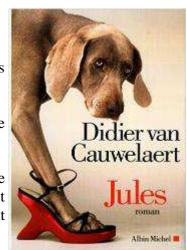
Nicci French: <u>Terrible Jeudi, le jour de l'innocence perdue</u>, ou bien encore <u>Pandemia</u> de Franck Thilliez, le maitre du thriller made in France: on retrouve pour le meilleur et surtout pour le pire les 2 héros des ouvrages précédents, le célèbre Franck Sharko et sa coéquipière devenue sa compagne, Lucie Hemebelle. Un roman à ce point sauvage qu'on en a, par moments, le souffle coupé et qu'on demande grâce!

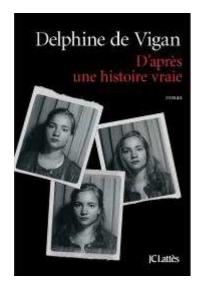
Dans un autre registre, <u>la page arrachée</u> de Martine Pilate.

L'auteur Plaissanaise, née à Marrakech, s'inscrit dans la lignée des écrivains méditerranéens.

Dans cet ouvrage, elle s'intéresse au thème de la différence et de l'intégration.

Parmi les auteurs à succès, nous avons retenu <u>les quatre saisons de l'été</u> de Grégoire Delacourt qui décrit à la perfection les aléas du sentiment amoureux ou encore <u>Jules</u> de D. Van Cauwelaert : émouvant, on ne peut plus inventif, un grand cru.





Et en attendant la distribution des prix littéraires de l'automne, voici <u>D'après une histoire vraie</u> de Delphine de Vigan dont l'ouvrage est sur les listes des « goncourables » : dans ce roman, Delphine de Vigan oppose la réalité que notre époque semble porter aux nues et l'imaginaire qui est le propre de toute création littéraire.

Elle avoue : « L (le personnage principal) est le cauchemar de tout écrivain. Ou plutôt le genre de personne qu'un écrivain ne devrait jamais croiser ».

Et puis vous pourrez découvrir l'ouvrage d'un Cabriérois, Patrick Hernandez <u>sur Clermont l'Hérault.</u> P.Hernandez, guide conférencier à l'office du tourisme de Clermont, nous fait partager, à travers une recherche documentaire riche, la vie de Clermont il y a quelques années.

Pour terminer cette liste non exhaustive, à consulter sur place, le gros ouvrage, joliment illustré par des Cabriérois (entre autres), *Salagou-Mourèze* (voir article de l'association Images du Salagou).



Nous ne saurions terminer cette page sans adresser, en notre nom et aux noms des fidèles de notre bibliothèque nos sincères remerciements et nos félicitations à Madame Peckre Marion et Monsieur Peugnet Antoine pour leur générosité lors de leur union.

Les bénévoles.

## INFORMATIONS GENERALES

## Le Pass'sport Clermontais

## Une initiative pour favoriser l'accès au sport des 12 – 25 ans





#### Le sport en Clermontais

En 2012, la Communauté de communes du Clermontais a mené, avec le soutien de la Direction régionale de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS), un Diagnostic territorial approfondi (DTA) dans les domaines des activités physiques et sportives.

Réalisé par un cabinet d'experts, ce diagnostic a permis de définir des pistes de développement dans le but de stimuler la pratique sportive et de palier à un certain déséquilibre. Notamment celui qui concerne la pratique des 12-25 ans, une tranche d'âge où le « décrochage sportif » est très marqué, et où la fréquentation des clubs est très faible.

#### Le Pass'sport Clermontais, c'est quoi ?

En 2013, le Réseau Jeunes de la Communauté de communes du Clermontais a mis en place le «Pass'Sport Clermontais» qui permet le cofinancement de toute nouvelle cotisation annuelle souscrite au sein des clubs sportifs du Clermontais partenaires de l'opération. Il se présente sous la forme d'un chéquier, comprenant un coupon permettant d'établir le cofinancement de la cotisation sportive annuelle à hauteur de 50 %, plafonné à 25 €, lors de l'inscription de tout nouvel adhérent. Pour exemple, si le montant de la cotisation est de 100 €, la partie cofinancée par la Communauté de communes étant plafonnée à 25 €, 75 € resteront à la charge du nouvel adhérent à condition que celui-ci n'ait pas été licencié dans ce club l'année précédente.

#### Comment ça marche?

Le carnet « Pass'Sport Clermontais » est mis à la disposition des 12 - 25 ans du Clermontais, dès le mois d'août, dans les 21 mairies du territoire. Il est valable jusqu'au mois de décembre. Une fois le carnet retiré, le jeune est libre d'utiliser le coupon de réduction dans l'une des associations partenaires.

Le coupon est rempli conjointement par le Club sportif, qui devra s'assurer du respect des critères d'âge (12-25 ans), de résidence (communes du Clermontais) pour bénéficier de la réduction.

Une fois le coupon rempli, le Club sportif appliquera la réduction permettant alors au jeune de payer son adhésion à tarif réduit. Afin d'obtenir le cofinancement, l'association retournera ensuite le volet du coupon à la Communauté de communes du Clermontais.

#### Les clubs partenaires

La Communauté de communes du Clermontais a présenté le « Pass'Sport Clermontais » à l'ensemble des Clubs sportifs du territoire, qui sont libres d'adhérer ou non à la démarche.

Les clubs et associations sportives ayant d'ores et déjà adhéré pour cette nouvelle saison sont : Football Entente sportive Coeur d'Hérault (Fontès), Clermontaise football (Clermont l'Hérault), Sirion sport boxe (Clermont l'Hérault), Rugby Club Olympique du Salagou (Clermont l'Hérault), Volley-ball Club Clermontais (Clermont l'Hérault), Clermont sport endurance (Clermont l'Hérault) et Lou Recantou (Paulhan).

De nouveaux clubs sportifs s'inscrivant régulièrement, la liste actualisée est disponible sur le site internet de la Communauté de communes du Clermontais : www.cc-clermontais.fr

#### Une démarche Agenda 21

Le « Pass'Sport Clermontais » s'inscrit dans l'axe 4 du plan d'actions 2012-2020 de l'Agenda 21 du Clermontais : «Une qualité de vie et une cohésion sociale». Le cofinancement des nouvelles adhésions sportives, piloté par le Réseau Jeunes du Clermontais, a pour but de développer l'accompagnement socio-culturel des jeunes, dans une dynamique de réseau, de lien social et de partage des connaissances en facilitant l'accès aux pratiques sportives et en favorisant les activités destinées aux jeunes. Une démarche 100% Agenda 21!

#### Zoom sur le Réseau jeunes du Clermontais

Le Réseau Jeunes de la Communauté de communes s'adresse à un public âgé de 12 à 25 ans, domicilié dans l'intercommunalité. Il favorise l'accès aux loisirs (sport, culture, art, sorties, échanges...) et apporte un soutien sur des questions de mobilité, santé, formation, parcours professionnels, citoyenneté, projets individuels et collectifs...

Il propose des animations élaborées en partenariat avec les structures locales.

Le Réseau Jeunes anime également un réseau d'acteurs référents jeunesse composé d'associations, d'élus et d'institutions. Il propose des temps de rencontres, de formations et coordonne des projets fédérateurs comme le festival des jeunes « Festi Tribu ». Ses actions sont soutenues par le Conseil départemental de l'Hérault, la CAF et les communes du Clermontais.

#### Contact Réseau Jeunes

04 67 88 22 24 e.dombres@cc-clermontais.fr Facebook.com/ReseauJeunesCCC











## Agence postale



### HORAIRES D'OUVERTURE :

A partir du 21 septembre : reprise des horaires habituels

du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 11 h 30

un samedi sur deux (semaines impaires) : de 9 h 30 à 11 h 30

#### HORAIRES DE LEVEE DU COURRIER :

DU LUNDI AU VENDREDI à 9 H 00

Le courrier posté le vendredi après 9 h 00 n'est levé que le lundi

#### Des timbres philatéliques sont disponibles dans votre agence postale:

Tarif prioritaire (20 g) : 0,76 € - timbre à l'uni€:

- -70e anniversaire de la libération des camps de concentration
- La croix de guerre 1915-2015
- Jacques II de Chabannes Seigneur de La Palice
- le gouvernement belge à Sainte-Adresse 1914-1918

#### Tarif lettre verte (20g)

- le carnet de 10 timbres: 8,80 € dont 2 € reverés à la Croix Rouge

- Les petits ruisseaux font les grandes rivières

- le carnet de 12 timbres: 8,16 €

- Vacances

- le timbre à l'unité : 0,68 €

- Chalon-sur-Saône
- Nicole Mangin 1878-1919

#### La carte Pros : simple et gratuit!

Cette carte est destinée aux entreprises et associations.

Gratuite, elle permet:

- un accueil prioritaire dans votre agence postale et dans les bureaux de Poste,
- un gain de temps pour vous identifier lors de la facturation de vos achats (vos coordonnées s'affichent automatiquement),
- d'être informé sur les nouveaux services dédiés aux pros.

Adhésion possible dans votre agence postale ou directement sur internet :

https://monbureaudeposte-cartepro,laposte,fr/pros/adhesion,html

#### Retraits des colis et recommandés

En cas d'absence, les lettres recommandées et les colis sont présentés une deuxième fois à votre domicile par le facteur, en principe, le lendemain du premier passage. Si vous devez être absent ce jour-là, vous pouvez, par internet, demander la livraison à la date de votre choix à l'adresse suivante : www.laposte.fr/monespaceclient, ou alors aller chercher votre lettre, au centre de tri des Tannes Basses à Clermont, l'après-midi du jour de la première présentation. Le cas échéant, vous pourrez retirer votre courrier à l'agence postale le 3e jour après 10 heures.

Il est demandé impérativement aux destinataires devant retirer des courriers recommandés ou colis, de se présenter à l'agence postale <u>en personne</u> avec une <u>pièce d'identité</u>.

Les destinataires peuvent toutefois <u>signer</u> une procuration postale ponctuelle au dos de l'avis de passage déposé dans la boîte à lettres à la personne de leur choix, ou bien, une procuration postale permanente (à remplir à l'agence postale avec pièce d'identité).

Vous avez un délai de 15 jours pour retirer vous-même les objets suivis.

Sandrine C.

## Le Centre Communal d'Action Sociale

Dans l'été nous avons espacé les réunions. Toutefois le travail a continué de façon assidue avec Lysette DELGADO qui, aidée de quelques membres du CCAS et du conseil municipal, a réalisé l'Ad' AP (Agenda d'Accessibilité Programmée) pour les établissements relevant de la mairie.

Il a fallu établir un état des lieux puis procéder à des propositions pour que les salles soient conformes aux normes, obtenir des devis des différents entrepreneurs, compléter des formulaires et enfin, porter ce joli dossier à Montpellier.

Et là, ouf! Tout est bien dans les temps.

Mais la tâche n'est pas terminée ; d'après ce qui est prévu, ce sont les sanitaires de la salle des fêtes qui seront aménagés en premier lieu (puis la mairie en 2017, la poste et la bibliothèque en 2018). Et à nouveau des dossiers à compléter, des entrepreneurs à solliciter ... A noter que écoles, salle du conseil, Maison Des Associations sont déjà aux normes.

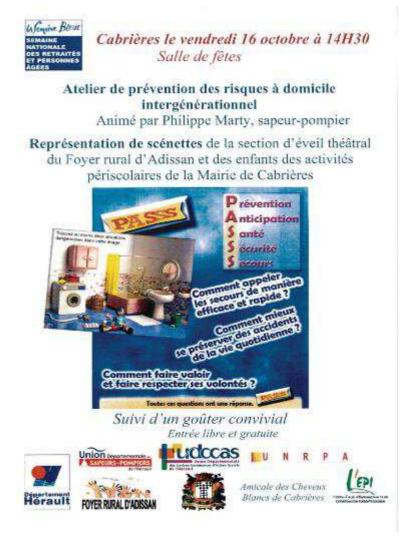
Bref de nombreuses démarches à accomplir ; mais c'est à ce prix que notre commune sera accessible aux personnes à mobilité réduite.

En cette rentrée plusieurs dossiers nous attendent.

- ⇒ Le défibrillateur : vous avez répondu à notre proposition de formation à son utilisation. Nous allons donc reprendre contact avec le responsable de la société et nous ne manquerons pas de vous tenir informés dès qu'une date sera fixée.
- ⇒ **La semaine bleue**, manifestation nationale du 12 au 16 octobre, en direction des retraités et personnes âgées.

Tout comme l'an dernier, avec l'aide du Clic l'Epi et en collaboration avec le foyer rural d'Adissan, l'Association des cheveux blancs et le CCAS de Cabrières ont choisi de vous proposer une après-midi récréative, le vendredi 16 octobre à 14h30 – Vous trouverez tous les renseignements sur les affiches des panneaux d'information.

- ⇒ Nous nous pencherons aussi sur l'organisation d'une après-midi intergénérationnelle en décembre.
- ⇒ Enfin lors d'une des réunions auxquelles nous participons, nous avons été informés du dispositif : « une saison pour



vous » ; vous trouverez les renseignements concernant ce parcours qui permet de découvrir les lieux culturels du Cœur d'Hérault auprès des membres du CCAS (sur rendez-vous à prendre à la Mairie).

Françoise POBEL.

## LA VIE SCOLAIRE

C'est la rentrée pour les élèves de Cabrières!

Cette année l'école accueille 34 élèves de la Toute Petite Section au CM2.

Afin de créer davantage de lien entre les deux classes, nous avons choisi de travailler sur un thème commun en littérature : Le voyage autour du monde (l'Océanie, l'Afrique, l'Amérique, l'Arctique, l'Asie).

Divers projets sont également mis en place pour permettre d'enrichir les apprentissages des élèves.

#### Certains se poursuivent :

Le Journal des écoliers, un journal écrit par les élèves qui est né en janvier 2015.

La Vigne école, que des parents d'élèves nous aident à entretenir.

Les rencontres sportives inter-écoles de l'USEP.

Le projet Musique.

Le cycle de natation au Centre Aquatique de Clermont l'Hérault.

#### Et d'autres sont des nouveautés :

L'ENT, la classe des grands va bénéficier d'un espace numérique de travail avec blog, messagerie, agenda ...

Le programme Eco-école, mis en place avec l'aide de l'association Demain la Terre!

Le Jardin de l'école, qui n'est pas une nouveauté mais qui va s'ouvrir cette année à toutes les personnes du village intéressées pour nous aider à le faire vivre.

Une réunion ouverte à tous sera organisée prochainement à l'école.

Bonne année scolaire à tous



Pernette Lacroix Directrice de l'école

## Les activités périscolaires

Depuis le 7 septembre, les enfants ont retrouvé les activités périscolaires.

Les interventions des bénévoles et du personnel communal permet une gestion à l'identique, avec des ateliers toujours gratuits pour Cabrières.

Pour cette période, les enfants découvrent le ping-pong grâce à Christine Dubourdeaux.

A la salle des fêtes, tables, raquettes, balles, tout est là pour le plaisir des « grands ».

Un grand merci à Christine qui assure ces interventions, non seulement le vendredi, comme prévu, mais aussi le lundi pour remplacer Christophe Salles qui, pour des raisons personnelles, ne pourra pas assurer l'atelier cuisine cette année.

Les autres jours de la semaine, c'est Charlène qui prend en charge les petits avec des ateliers de loisirs créatifs ou des activités sportives.

Pour les grands, Rémi a choisi un atelier Théâtre ; le vendredi, c'est lui qui accueille les enfants qui ne souhaitent pas faire de sport et qui préfèrent des occupations plus calmes, telles que jeux de société, lectures ou coloriages...





## D'ICI ET D'AILLEURS

What a summer of sport, Roland Garros, Wimbledon and Flushing Meadows, le Tour de France, swimming and athletic championships, now the handball in Montpellier, soon the rugby World Cup will start, with some preliminary matches having taken place, and there always seems to be football. But, with apologies to any sports omitted, one important sporting event seems to have passed by the French press – The Ashes.

This is a regular contest between the English and Australian Cricket teams. In fact it is the English and Welsh cricket team, the Scots and Northern Irish have their own. There is great rivalry. I imagine that to many cricket is somewhat of a mystery, 11 men or women to a team, one bowler at a time, a wicket keeper and the rest take up fielding positions with titles such as 'silly mid off' – don't ask me why. Two of the opposing team take up their batting positions and try to hit the ball without it being caught. When they do, they run up and down the pitch, each time scoring a 'run', but must not allow their wickets to be toppled.

If they hit the ball over the boundry, they score 4 runs if the ball has bounced and 6 if it hasn't. The bowler will spin the ball to make it bounce in different directions. Once pronounced 'out' the batter is replaced by another from his team until 10 are dismissed or the captain declares. It is a tremendously tactical game – take a look at https://fr.wikipedia.org/wiki/Cricket to find out more.

There are now several variations, the traditional 5 day game (yes, five days), 1 day games and the 20/20 series where each side bowls 20 overs (an over is 6 balls being bowled).

The Ashes series consists of five 5 day games. This summer the Australians were favourites, as they often are, but things didn't go to plan. The first game was in Cardiff at the beginning of July and England won by 169 runs in 4 days. Then they went to Lords cricket ground in London where Australia won by 405 runs again in 4 days. But then England won at Birmingham beginning August and again at Nottingham in just 3 days. Having then won 3 of the 5 matches England had won the Ashes. (In that they lost the last match is a bit of an embarrassement, but it doesn't matter now.)

The contest is called the Ashes as, after a contest some 150 years ago, the bails of a wicket were burnt and the ashes put into a small urn, which had been a perfume bottle. This is the 'cup' played for since.

Unfortuneatly the women lost their Ashes contest.

Maybe some of you will be inspired to start a Cabrières Cricket Club, but don't ask me. The ball is very hard and it can attain speeds over 100 miles per hour when hit.

Good Luck in the rugby to all.

September 9th – old lady becomes longest reigning monarch of the U.K. - 63 years +



Quel été sportif! : Roland Garros, Wimbledon et Flushing Meadows, le Tour de France, les championnats de natation et d'athlétisme, maintenant le handball à Montpellier, bientôt la Coupe du Monde va commencer, avec quelques matchs préliminaires ayant eu lieu, et il semble qu'il y ait toujours le football. Mais, avec mes excuses à tous les sports omis, un important événement sportif semble être passé sous silence par la presse française - Les Cendres.



Ceci est un concours régulier entre les équipes de cricket australiennes et anglaises. En fait, ce sont les équipes anglaises et galloises, les Écossais et les Irlandais du Nord ont leur propre concours. Il y a une grande rivalité. Je suppose que pour beaucoup le cricket est un peu un mystère, 11 hommes ou femmes d'une équipe, un lanceur à la fois, un gardien de guichet et le reste de l'équipe prend position sur le terrain avec des titres tels que «silly mid off» - ne me demandez pas pourquoi. Deux joueurs de l'équipe adverse prennent position de frappeurs et essayent de frapper la balle sans qu'elle soit attrapée. Pendant ce temps, ils courent d'un bout à l'autre du terrain, marquant à chaque fois un « run », mais ils ne doivent pas permettre que leurs « guichets » soient renversés.

S'ils frappent la balle en dehors des limites du terrain, ils marquent 4 « runs » si la balle a rebondi et 6 si elle n'a pas rebondi. Le lanceur va donner de l'effet à la balle pour la faire rebondir dans des directions différentes. Une fois prononcé « out » le frappeur est remplacé par un autre de son équipe jusqu'à ce que les 10 membres aient joué ou que le capitaine déclare (qu'il donne la batte à l'autre équipe). C'est un jeu énormément tactique - jetez un œil à https://fr.wikipedia.org/wiki/Cricket pour en savoir plus.

Il y a maintenant plusieurs variantes, le jeu traditionnel de 5 jours (oui, cinq jours), jeu de 1 jour et la série 20/20 où chaque équipe lance 20 overs (un « over » est 6 balles lancées).

La série Ashes se compose de cinq jeux de 5 jours. Cet été, les Australiens étaient favoris, comme ils le sont souvent, mais les choses ne sont pas planifiées. Le premier match était à Cardiff au début de Juillet et l'Angleterre a gagné par 169 runs en 4 jours. Puis ils sont allés à Lords Cricket Ground à Londres, où l'Australie a gagné par 405 runs à nouveau en 4 jours. Mais l'Angleterre a gagné à Birmingham début août et encore à Nottingham en seulement 3 jours. Ayant gagné 3 des 5 matches, l'Angleterre a gagné les Cendres. (Le fait d'avoir perdu le dernier match est un peu embarrassant, mais cela n'a pas d'importance maintenant.)

L'évènement est appelé Les Cendres car après un concours il y a environ 150 ans, les « bails » d'un guichet ont été brûlés et les cendres mises dans une petite urne, qui avait été un flacon de parfum. Ceci est la "Cup" jouée depuis.

Malheureusement, les femmes ont perdu leur concours Ashes.

Peut-être certains d'entre vous souhaiteront créer à Cabrières un Cricket Club, mais ne me demandez rien. La balle est très dure et peut atteindre des vitesses supérieures à 150 kilomètres par heure lorsqu'elle est frappée.

Bonne chance à tous pour le rugby.

9 septembre – La « vieille dame » devient la monarque ayant régné le plus longtemps au R.U. – plus de 63 ans.

Phil BANNISTER.

## EN MEMOIRE DES COMBATTANTS DE 1914 - 1918

## Carré de corps restitués

Après guerre, les familles, à leurs frais, purent faire revenir le corps des victimes de guerre sur la terre familiale. Peu de retours eurent lieu.

C'est à partir du 31 juillet 1920, avec la loi de restitution officielle des corps aux frais de l'État, que les retours furent importants.

Alors, les communes en principe les plus grandes, s'appuyant sur les articles (L.498 et L.505 du code des pensions militaires d'invalidité et des victimes de guerre), pour permettre le retour de « ses enfants », accordèrent aux familles des concessions gratuites à perpétuité, dans des emplacements nommés: « carrés des corps restitués ». Charge à chacun de réaliser le monument de son choix. Seule obligation : le « Mort pour la France » doit reposer seul dans cette tombe, à l'exclusion de quiconque, même de la famille. L'entretien de ce Carré est assuré par la commune.

Les sépultures militaires perpétuelles situées dans les cimetières communaux sont au nombre de 115 000 environ, réparties dans plus de 2 000 cimetières.

Contrairement aux villages voisins de Fontès et Péret, le conseil municipal de Cabrières prit lors de sa séance du 26 décembre 1920, la décision de créer un espace dédié dans le cimetière communal.

#### Séance du 26 décembre 1920

Pauzes Floran maire, Ricard Valentin, Dejean Clovis, Raynal Joseph, Dejean Henri, Cros Louis, Rouaud André, Gazagnes Jean Louis,

Absents: Pauzes Alban, Malavialle Elie, Viales Jules, Lebrard Aldebert.

#### Délibération N°73 : Concession perpétuelle aux corps des victimes de la guerre.

Monsieur le Maire expose au conseil municipal que plusieurs familles (6 à l'heure actuelle) ayant demandé le transport au cimetière communal du corps de leurs parents victimes de la guerre, il conviendrait d'accorder aux restes de ces enfants de Cabrières morts pour la France une concession perpétuelle dans notre cimetière.

#### Le conseil:

Ouï l'exposé de M le maire et après avoir délibéré, décide que les corps de Cabrièrois, victimes de la guerre et appartenant à des familles nécessiteuses ne possédant pas déjà de sépulture dite « de famille », seront inhumés dans un carré spécial du cimetière communal, à désigner après consultations de leurs familles, et bénéficieront d'une concession perpétuelle que leur accorde gratuitement la commune de Cabrières en témoignage de sa reconnaissance.



## **COMBES Benjamin**



Combes, Ernest, Sylvain, Benjamin, était scieur de long avant guerre. Il habitait au hameau des Crozes. Mobilisé

le 04/01/1915 il est versé dans les services auxiliaires et sera affecté à une section d'infirmier. Il décèdera à l'hôpital de Pézenas le 17/04/1915. Son épouse, Pioch Albanie et sa fille, Solange, décédées en 1912, il laissera deux fils. Le premier : Joseph, qui lui aussi perdra la vie au combat en 1921 à la guerre du levant, à Beyrouth, le

deuxième, Charles restera orphelin. Ce fils mieux connu sous son prénom d'usage, Fernand sera tour à tour conseiller municipal, adjoint puis maire de Cabrières de 1945 à 1975. Son nom est aussi inscrit sur la stèle commémorative du cimetière des Crozes. Une grande partie de ses descendants vivent toujours à Cabrières.





# 918

## **BELLIOL Clovis**

**Beilhol** Salvator, <u>Clovis</u>, Louis, Maurice jeune canonnier né à Cabrières, perdra la vie à 24 ans, trois jours après avoir été blessé.

Avant guerre il vivait avec sa mère Poujol Rosalie Vve Beillol et ses deux frères Marcel et Léonce à Béziers, où son nom est inscrit sur le monument aux morts ainsi qu'à la cathédrale St Nazaire. Il y était boulanger. Engagé volontaire pour 2 ans en novembre 1913 suite à son service militaire, il participera avec le 3e RAC à la bataille de la Marne. C'est ensuite au fortin de Beauséjour et sur le

champ de bataille de la main de Massige qu'il combattra. De nombreux soldats de ce régiment périrent à la suite d'éclatement prématuré de canons. Suite à ces anomalies, son régiment fut mis au repos de mars à juin 1915. Son retour au combat au début du mois de juillet lui sera fatal. Il décèdera des



	PARTIE À REMPLIR PAR LE CORPS.
Nom	BELLIOL BEILHOL
Prén	om Salvator, Clone, love Mourice
	c L' Canormir Servant
Corp	. 3 artillere Coloniale
	No ( 1/38 h) au Corps. — Cl. 1841
Mate	No teable   158 mg au Corps. — CL SAM   au Recrutement   Respised
The second secon	pour la France le S Jarelles 1815
560-13	howtak de Ste Henribould Marre
9-12000	e de mort Blessurel de Guerra
Né le	M James 1801
a	Catrieres Dimetement Herants
Arr's	omnicipal (pf Paris et Lyon), 1
1000	£ délauf rue et N°.
	/ Jugement rendu le
4	por le Tribunal de
を を で で で で で で で で で で で で で で で で で で	acte on jogenment transcrit to M Lewiser 1916
3 %	Bezurs ( Hercult)
1,0	N° du registre d'état civil
	34-708-1921. [26034.]

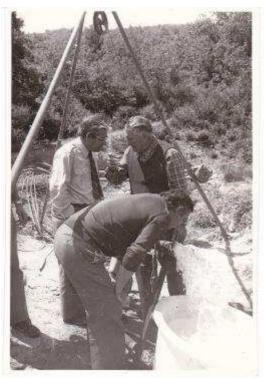
suites de sa première blessure. Son corps sera rapatrié par le convoi N°17 en gare de Montpellier. Le 05 mars 1922, après des obsèques religieuses, il sera inhumé dans le carré militaire du cimetière de Cabrières.

TRINQUIER Philippe.

## Cabri 'hier

## L'eau (épisode 3) L'ESTABEL

L'eau est depuis toujours une préoccupation pour Cabrières et pour les différents maires qui ce sont succédés. Les derniers mois que nous venons de vivre en sont bien l'exemple.



Nous sommes en 1974, voilà maintenant près de 25 ans que l'eau coule au robinet dans chaque maison de Cabrières. Les sources de Boutouri, plus ou moins régulières selon la saison, suffisent de moins en moins aux besoins des villageois. Avant même la grande sécheresse de 1976, Cabrières va connaitre l'été des coupures d'eau contraignantes.

Le Maire de l'époque, Fernand COMBES et son successeur Francis GAIRAUD, comme leurs prédécesseurs, se trouvent confrontés à cette pénurie.

En 1972 du 15 mars à fin mai la source de l'Estabel a coulé abondamment. Il est alors logique de penser que cette eau, qui vient bien de quelque part, pourrait grâce à un forage profiter à tous et faire disparaître nos problèmes d'approvisionnement.

A cette même époque la SOCREMEX, société qui doit traiter le minerai de baryte sur la commune, a elle aussi besoin d'eau

Il est alors décidé de faire conjointement, un ou plusieurs forages.

Le forage débute, en ce début d'été 1975, mètre après mètre, mais toujours pas d'eau. 40, 45, 50 mètres, et toujours rien. Il est même envisagé de tout stopper. Mais le maire décide qu'il faut continuer, « Encore une longueur » dit-il « elle est bien quelque part cette fichue eau ». Son opiniâtreté est enfin récompensée. L'eau jaillit. Il aura fallu creuser à 55m pour enfin trouver l'eau souhaitée. Les 6 autres forages exécutés pour la SOCREMEX ne donneront eux pas la moindre goutte. Les Cabrièrois eurent l'eau et se débarrassèrent de l'usine!





Quelques mois plus tard en septembre les terrains nécessaires seront achetés, la pompe installée. Fernand COMBES se retirait, laissant croyait-il le problème à jamais derrière nous.

Les Conseils municipaux successifs et leur maire Francis GAIRAUD se sont tour à tour inquiétés d'une éventuelle nouvelle pénurie, et ont en 2012, effectué un forage de recherche sur le même site de l'Estabel.

Le temps n'ayant pas permis de le mettre en service, Cabrières qui se trouvait tranquille depuis 39 ans, allait connaître le 16 juin 2014 un nouveau

problème d'approvisionnement. Le nouveau forage, plus profond, plus productif sera-t-il à jamais suffisant ? Le passé et le présent que nous venons de vivre nous laisse penser le contraire. Sachons donc préserver au mieux cette ressource indispensable et irremplaçable.

TRINQUIER Philippe

## LA VIE DE NOS ASSOCIATIONS

## Le Comité des Fêtes



## Salutari Cabrièrois!

Les festivités de la cité se sont déroulées au cours du premier week-end de juillet, comme la tradition le veut. Durant 2 jours et 3 nuits, les citoyens ont convergé ensemble vers le cœur du village.

La première nuit fut animée par Dj Frank dans une ambiance qui laissait présager de belles soirées. Le lendemain, l'heure des premières Olympiades Cabrièroises était arrivée. Les différentes équipes de la cité se sont affrontées sous la protection du dieu Zestabelus dans des épreuves d'agilité, de rapidité, de concentration, de force et surtout de rires! Sur la place à la nuit tombée, danseuses et chanteurs de l'orchestre Frank M entourés du peuple, étaient là pour chanter des odes à la gloire des héros du jour ainsi que danser. Puis le dernier jour était déjà là. Sous un soleil de plomb au pied du mont Vissou les troubadours debout sur un char digne du dieu Dionysos ont arpenté les rues et ruelles à la rencontre des habitants pour amener musiques et joie de vivre.

Pour conclure, les Cabrièrois se sont retrouvés autour du griffe pour un grand banquet du Sanglier et danser un dernier soir devant l'orchestre les Bory's avant que le soleil ne se lève et ne clôture définitivement ces festivités.

Les fêtes furent belles, les fêtes furent chaudes (la cervoise faillit manquer), les fêtes furent pleines de joies et de rires.

L'équipe du comité des fêtes vous remercie d'être venus aussi nombreux ainsi que l'ensemble des personnes ayant participé à l'organisation.

Citoyens de la cité de Cabrières, Cabrièroises, Cabrièrois, à l'an prochain!



## Foyer rural de l'Estabel



Après la traditionnelle Fête du Feu de la St Jean le 20 Juin et la pause estivale, le **FOYER RURAL DE L'ESTABEL** reprend ses activités.

## L'ASSEMBLEE GENERALE DU FOYER RURAL DE L'ESTABEL aura lieu le vendredi 25 Septembre à 18H à la salle des fêtes.

L'équipe du Foyer Rural présentera le bilan moral et financier de la saison 2014/2015 ainsi que les activités pour 2015/2016.

L'assemblée générale sera suivie d'un apéritif offert à tous les participants.

Venez nombreux pour renforcer l'équipe du Foyer Rural et nous faire des propositions.

#### NOS ACTIVITES REGULIERES

Gym pour les adultes. Le jeudi de 18 h30 à 19 h 30 (sauf vacances scolaires)

Yoga pour les adultes. Le mardi de 18 h30 à 19 h 30 (sauf vacances scolaires). Le début de cette activité sera précisé ultérieurement par affichage.

Forfait de 135 € à l'année pour participer à une deces 2 activités. Possibilité de paiement en 3 fois.



**VTT 1 fois par mois**. Dimanche de 10 h – 12 h. Activité gratuite. Tout public.

Les ateliers-cuisine animés par Christophe reprennent à raison d'un par trimestre. Le premier atelier aura lieu le dimanche 6 Décembre de 10 h à 13 h sur le thème : Cuisine de Fêtes.



Pour toute activité gratuite ou payante, **l'adhésion au Foyer Rural est obligatoire : 15 €par an**. Les bulletins d'inscription sont à retirer lors de l'Assemblée Générale, à la Mairie ou auprès d'Agnès Salles 06 48 81 69 85.

Les thés fumants, débats citoyens sur un thème choisi, reprennent en Octobre à raison d'un lundi par mois. Les dates sont précisées par affichage.

Le prochain débat aura lieu le lundi 19 Octobre à 20 h 30 à la Salle des Fêtes animé par Marie Laroche, archéologue qui évoquera les fouilles actuelles sur Cabrières et Péret avec le support d'un diaporama.

Une participation minimum d'1 € est sollicitée pour ces réunions débats.



#### LA RONDE DE L'ESTABEL DIMANCHE 22 NOVEMBRE 2015

Le Foyer Rural s'étant assuré d'un soleil magnifique pour cette grande manifestation qui remporte chaque année le vif succès que vous lui connaissez, nous renouvelons la randonnée VTT, à l'occasion des fêtes célébrant l'arrivée du vin primeur.

Réservez votre journée et commencez l'entrainement : 2 circuits de 35 kms et 25 kms sont proposés pour les sportifs avec 2 ravitaillements ainsi qu'un circuit familial de 10 kms avec 1 ravitaillement. Inscriptions:  $8 \in \text{pour les adultes}$ ,  $2 \in \text{pour les afants de moins de 12 ans}$ .

Simultanément, une randonnée pédestre sera proposée par les Vignerons de la Cave.





A leur retour, les sportifs, leurs familles et amis pourront se régaler avec le repas préparé par l'équipe

du Foyer Rural.



Renseignements et inscriptions à la Mairie 04 67 96 07 96 et au Caveau 04 67 88 91 65.

## L'amicale des cheveux blancs

Chers amis,

Nous devons établir le programme de ce dernier trimestre, les rencontres du 3eme jeudi du mois reprennent à la Maison des Associations à 15 heures.

Le goûter dansant est à préparer ainsi que les prochaines activités, n'hésitez pas à nous apporter vos suggestions.

La fédération de l'Hérault de l'UNRPA a élu un nouveau Président Monsieur André VENZAL qui sera présent lors de notre prochaine rencontre.

A très bientôt et amitiés à tous

Le bureau.

## ESC34 - Football



L'école de foot de l'ES Cœur Hérault a fait sa rentrée.

Après les seniors puis les équipes de jeunes qui ont repris le chemin de l'entraînement, place aux tout-petits avec la rentrée de l'école de foot de l'Entente Sportive Cœur Hérault et de l'école de gardiens de but qui a eu lieu le mercredi 2 septembre au stade Battesti de Fontès. Et ils étaient nombreux, plus de 80 âgés de 5 à 12 ans à se presser pour s'inscrire ou venir essayer sur la belle pelouse du stade, dans une ambiance conviviale.

Labellisée par la Fédération Française, l'école reconnue au titre des écoles de sports du Département de l'Hérault concerne les catégories U6 à U11 (5 à 10 ans, filles et garçons) tous les mercredis après-midi. Elle propose pour les nouveaux la possibilité d'essayer une ou deux séances d'entraînement gratuite en septembre. Pour les U6, U7, U8 et U9, l'accueil des parents se fait à partir de 14h au club-house autour d'un café pour les renseignements et autres informations pendant que les enfants sont pris en charge sur le terrain par le responsable sportif Jérémy Bilhac et les différents éducateurs et jeunes éducateurs de chacune de catégories. A 15h30, les trois groupes U10, U11 et U13 sont accueillis à leur tour au stade avant l'entraînement des équipes U15 et U17 en soirée.

#### Entraînements du mercredi au stade Battesti de Fontès :

Ecole de gardiens (entraînements, initiations) : 14h-16h30 U6, U7, U8 et U9 (2010, 2009, 2008, 2007): 14h-15h15.

U10 et U11 (2006, 2005): 15h30 – 17h30.

U12/U13 (2004, 2003): 15h30 - 17h (et le vendredi 18h-19h30).

U14 à U17 (2002, 2001, 2000, 1999) : 17h30 – 19h30 (et le vendredi même heure).



Infos et renseignements sur place, le mercredi de 14h à 17h ou sur le site : esc34.footeo.com Contact Jérémy Bilhac, responsable sportif (06 88 18 69 09) / Alain Mendez, secrétaire (06 31 18 83 88)

## Cercle Occitan "LOS VISSONÈLS"



#### LE MOT DU PRÉSIDENT

Ceux qui arrivent dans notre région s'étonnent souvent de la façon dont nous assaisonnons la langue française! « Les mamètes barjaquent, les papètes boulèguent et les pitchous font les canaillous! La confiture pègue, on fainéantèje au soleil en se racontant des craques, on y mange la chichoumée ou le ragougnasse. Boudiou! De quoi distimbourler tous ces étrangièrs qui n'y comprennent parfois que dalle... »

Tous ces mots si colorés sont en fait les traces de la vieille langue occitane qui a le génie du concret et de l'imaginaire. Toujours vivante dans notre parler méridional du XXIe siècle,

elle est un trésor qu'il nous appartient de partager et de transmettre. La vieille langue s'est nichée dans notre conscience collective de manière indélébile. Il ne faut pas oublier que jusqu'à la fin de la Guerre 14-18, tout le monde dans nos campagnes parlaient l'Occitan, baptisé péjorativement « patois » par les gens de la ville!



Lorsque l'on vit dans le Midi de la France « la langue maïrale » la vieille langue maternelle du Peuple d'Oc reste vivace dans les cœurs. Elle est un élément de notre culture commune, elle fait de nous ce que nous sommes.

Dans un monde où tout va trop vite et où l'on se sent souvent désorienté, retrouvons un peu de ces racines dont nous avons besoin.

POUR TOUS CEUX QUI SONT INTERESSES, LE CERCLE OCCITAN LOS VISSONELS REPRENDRA SES ACTIVITES A PARTIR DU MARDI 29 SEPTEMBRE 2015 A 18 HEURES, MAISON DES ASSOCIATIONS DE CABRIERES.

#### A NE PAS OUBLIER:

Montpelhièr, lo 24 d'octobre, serà la capitala d'Occitània. Per la lenga occitana « manifestacion » 14 oras. Montpellier, le 24 octobre, sera la capitale de l'Occitanie, Pour la langue Occitane, manifestation à 14 heures.

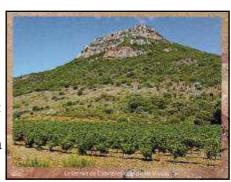
Avant la fin de l'année, Le Cercle, en collaboration avec la Mairie, organisera une exposition sur l'écrivain Max Rouquette.



## <u>Groupement images</u> <u>du Salagou</u>

Nouvelles des cimaises de la Galerie Photo des Schistes:

Le travail exceptionnel de Frantz Adam, "Ce que j'ai vu de la grande guerre", est visible jusqu'au 15 novembre 2015.



Ensuite, pour illustrer le succès de l'ouvrage "Salagou Mourèze..." des éditions Matorral, des photographes l'illustrant présenteront leurs images jusqu'à fin janvier.

Parmi eux citons, Daniel Courren, Pierre Lormier, Luc Micola, Patrick Danion, Georges Souche, etc..

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant de la date et de l'heure du vernissage. Bonne visite.

Joël Picard.

## Les Parents d'Elèves de l'Ecole de CABRIERES



C'est la rentrée aussi pour L'Association des Parents d'élèves (A.p.e). Tout d'abord les parents sont conviés à participer à l'Assemblée Générale qui se tiendra à la MDA (Maison des Associations) le **vendredi 2 octobre 2015 à 18h.** Les nouveaux parents sont les bienvenus. Ils pourront faire connaissance en partageant le verre de l'amitié qui clôturera cette réunion.

#### Ordre du jour :

- Bilan moral & financier
- Renouvellement du bureau
- Actions et projets
- Divers

## <u>Association Communale</u> <u>de Chasse Agréée</u>



**<u>Distribution des cartes:</u>** le samedi 3 octobre

au local de la chasse de 18 h 00 à 19 h 00

Les personnes n'ayant pas retiré leur carte de chasse aux dates des différentes distributions auront 10 € de pénalité.

#### **Les lâchers de gibiers**:

avant l'ouverture des garrigues (Le Cadenas, Mougno, plateau de l'Estabel, La Mouchasse)

avant l'ouverture des vignes

(Escourbio, Les Moulins, Le plateau de l'Estabel, Les Pitrous, Les Lauzes, les Condamines) le 18/10/2015 et le 01/11/2015

Dates d'ouverture	Gibiers	Date de fermeture
01/06/15	Sangliers	28/02/16
13/09/15	Faisans- Lapins Lièvres	31/01/16 25/12/15
04/10/15	Perdreaux	22/11/15

Bonne saison de chasse à tous . Merci de bien respecter les dates d'ouverture et de fermeture. L'A.C.C.A. est sous surveillance des gardes agréés sur la commune.

Le Président Elie Fons



# Saga de trente cinq années de recherches archéologiques dans les garrigues de Cabrières



Saga de trente cinq années de recherches archéologiques dans les garrigues de Cabrières.

6° épisode: En 1996, les mines de cuivre de Cabrières devinrent orphelines!......

Seconde mi-temps:

Elle démarra en trombe et fut décisive pour la conservation du Patrimoine minier de Cabrières. La mine de La Roussignole 2, alors en cours de fouille, sous couvert de la DRAC, ne pouvait être détruite par la DRIRE sans l'accord de tous les intervenants. Une réunion générale à l'entrée de la mine fut longue et chaudement animée, jusqu'au moment où la DRIRE se rendit à l'évidence que « l'application du code minier de 1805, à cette mine abandonnée depuis le Moyen-Age, était farfelue » (Ambert et *al.*, 2001).



A partir de ce moment, les agents de la DRIRE passèrent de la destruction à la conservation de l'ensemble du Patrimoine minier qu'ils devaient « traiter », sous couvert de la responsabilité de la Mairie de Cabrières (Gairaud F., 2000). Ainsi furent sauvées, à l'aide de divers artifices, les mines de La Roussignole 1, 2 et 5, et celles de Pioch-Farrus I et IV. La cheminée d'exhaure de la machine à vapeur implantée lors des travaux de 1920-30, dans la mine de La Roussignole 5, fut restaurée (fig. 1, 2). La gloriette à explosifs, située à l'entrée du canal d'écoulement des eaux de la mine, a été conservée (Galant P., 1999).

A ce titre, la Mairie, bénéficiant d'un programme Leader, nous chargea avec J.C. Bonnefont de la conceptualisation du tracé et des maquettes des seize panneaux pédagogiques du Chemin Patrimonial de Jaffet. La mine de Pioch-Farrus IV, non répertoriée par la DRIRE, fut elle aussi mise en sécurité compte tenu du réel danger qu'elle pouvait présenter. Cette excavation, liée pour les deux/tiers à nos travaux, longue de 11 m, large de 7 m au niveau du balcon, profonde de 6m, fut entourée par un solide grillage muni de deux portes, aux frais de l'Etat. L'entrée des puits romains, profonds d'une quinzaine de mètres est protégée quand à elle par un coffre en béton et une porte blindée.



Fig 1,2

La sauvegarde des mines préhistoriques les mieux conservées du district de Cabrières fut à ce prix.

Références :Ambert., Beaumes et Houles (2001) .- Le Patrimoine minier du district de Cabrières (Hérault) confronté au traitement des mines orphelines par la DRIRE L-R.. Solutions conservatoires réalisées. *Archéologie en Languedoc*, n° 24, p. 51-71. Gairaud et conseil municipal de Cabrières (2000, 22/3).- Concession minière orpheline, prise en charge du patrimoine archéologique, mesures des protections physiques des gisements, délibération du Conseil Municipal de la Commune de Cabrières , 2 p. - Galant (1999).- Prise en charge du patrimoine archéologique en préalable des travaux sécuritaires : mesures de protections physiques des gisements de la commune de Cabrières, 34 concession minière orpheline, DRAC Languedoc-Roussillon, Service Régional de l'Archéologie, 12 p., 10 figs.

Figures 1 et 2 : Cheminée (Photo. N. Houlès) et plan de la mine de La Roussignole 5 (panneau du chemin de jaffet - cf Saga 4).

## LA VIE ECONOMIQUE

## Libre service Cabriérois « Au P'tit Marché »

A peine l'été terminé, la rentrée scolaire passée, les vendanges terminées ou presque, la récolte des olives s'annonce, ainsi va la vie de notre village...

A mon tour de prendre quelques jours de repos :

L'Epicerie sera fermée du Lundi 19 Octobre au Vendredi 23 Octobre inclus Réouverture le Samedi 24 Octobre aux horaires habituels.

Nouveaux horaires Hiver: à compter du 5 Octobre 2015.

Horaires	Matin	Après-midi
Lundi, Mardi, Mercredi Vendredi, Samedi	7h30-12h15	17h30-19h
Jeudi	7h30-12h15	FERMÉ
Dimanche	7h30-12h00	

#### Il faut aussi penser aux fêtes de Toussaint :

Vous pouvez passer commande dès à présent de chrysanthèmes et autres cyclamens, azalées... Sachez qu'une livraison au cimetière est possible 2 à 3 jours avant Toussaint.

L'épicière Marie-José

N'hésitez pas à passer vos commandes : boulangerie, pâtisserie, charcuteries, boissons...

Tel-Répondeur: 04-67-88-10-38

«Au p'tit marché»
On y est bien,
On y sert bien,
On s'en souvient,
On y revient...



## Information sur le projet de maison de santé pluridisciplinaire à Fontès

Certains Cabrièrois qui faisaient appel au seul médecin de Fontès ont appris son départ en retraite probablement à la fin septembre.

Face au risque de ne pas le voir remplacé, les élus de Fontès avec ceux des communes voisines réfléchissent à la réalisation d'un pôle médical de proximité qui regrouperait médecins, pharmacie, kiné, infirmières et autres spécialistes.

Nous pensons que cette réflexion fait apparaître un intérêt majeur pour nos communes rurales et leurs populations, aussi nous souhaiterions connaître vos opinions en laissant vos remarques sur le cahier qui sera à votre disposition à l'accueil de la mairie.

## Château des Deux Rocs



Mais qui s'acharne contre le Château des deux Rocs?

Voici qu'en pleine saison des vendanges, période déjà très stressante pour les vignerons, le Château des Deux Rocs a été victime pour la deuxième fois en moins de 6 mois, d'un acte très malveillant.

Mercredi 9 septembre, à quelques jours d'être récolté, l'ensemble des vignes sécurisées par des clôtures électriques, a été délibérément laissé sans protection contre les attaques de sanglier.

En effet **toutes** les batteries et impulseurs de ces parcelles, précisément contrôlées la veille, à 19h pour les dernières, ont été volées, pendant la nuit.

Déjà au printemps dernier, sur la parcelle de Pioch Camp, préparée à être plantée, les fils de la clôture électrique avaient été volés et vandalisés.

En plus du préjudice matériel volé et du temps de travail perdu, ces attaques démontrent une volonté de nuire en mettant en péril la bonne marche de notre exploitation achetée en 2012 à Annie et Guy MATHIEU. Deux plaintes ont été déposées, par moi-même et, par la Fédération Départementale de Chasse (propriétaire du matériel qu'elle met à disposition gratuitement aux vignerons) auprès de la gendarmerie de Clermont l'Hérault

Une enquête est en cours pour tenter de comprendre les motivations et le mode opératoire de la ou les personnes qui ont accompli ces actes délinquants.

Le ou les coupables finiront bien par être démasqués et la justice fera son travail.

Malgré tout, avec toute mon équipe, mes vendangeurs, toutes et tous profondément choqués, nous ne baisserons pas les bras.

« Ensemble, ne laissons pas les sangliers et les gens mal intentionnés gâcher notre travail et notre passion de vignerons !! »

Fort du soutien de nombreux Cabriérois, du Maire et son conseil, des habitants des Crozes et du Mas Rouch nous allons continuer le travail accompli depuis 4 ans sur notre exploitation mais surtout, avec l'ensemble des vignerons de Cabrières (Coopérateurs et Caves particulières) nous continuerons à défendre ce **magnifique Terroir** et porter ses vins vers une Appellation d'Origine Protégée « **village** » du meilleur niveau.



CABRIERES, à travers le château des Deux Rocs, est maintenant présent outre en France, en Suisse, Allemagne, Angleterre, Australie, Luxembourg, Belgique, Japon et, sur près de 30 états aux Etats Unis...

Je propose à toutes et tous, Cave coopérative, Caves particulières, Mairie, Associations (Chasse, Ecole, autres...etc....) que courant Automne, nous organisions de façon festive la fin des vendanges avec « Castanhos e VI Novel ». Nous aurons l'occasion d'en reparler.

(Dans mon Pays de naissance, l'Aude, nous appelons cela le Dios A Vol !!!)

Alors, à bientôt, le travail ne fait que commencer. Bonnes vendanges.

Jean Claude ZABALIA Château des Deux Rocs Vice Président du Syndicat Cabrières Administrateur Cabrières auprès de L'AOP Languedoc

## Cave de l'Estabel





Les vendanges ont débuté le 27 août, par la récolte des parcelles de viognier. Seul le mauvais temps a pu ralentir le rythme soutenu des apports, sans conséquence fort heureusement sur la qualité des raisins.

Ce millésime généreux est aussi prometteur en qualité. À suivre...

Notre Directeur se remet bien de son opération mais il devra encore patienter quelque temps avant de reprendre son activité. Tous les messages de soutien qu'il a reçus pendant ce moment difficile l'ont bien aidé à tenir le coup...

En attendant, c'est Philippe Bonnet qui assure le suivi des vinifications avec le soutien de Bernard Dross qui ne manque pas, tout de même, de lui prodiguer de précieux conseils. L'organisation mise en place permet d'assurer la parfaite maîtrise de cette campagne un peu particulière...

Aucun doute, le millésime 2015 sera bien au niveau des précédents!

#### Dates à retenir :

Sortie du Vin Primeur AOP Cabrières : Jeudi 19.11.2015

#### Festivités du Week-end:

Vendredi 20.11.2015 à 20.00 h : la traditionnelle « soupe à l'oignon »

Dimanche 21.11.2015 à 20.00 h : Repas sous un chapiteau avec animation musicale

Dimanche 22.11.2015 : Randonnées pédestres et VTT



Promotions fin d'année au Caveau des Vignerons à partir du 19.11.2015 jusqu'au 31.12.2015.

Vous trouverez également des idées cadeaux pour vos fêtes de fin d'année : figurines, coffrets, carafes, porte-bouteilles, etc

Horaires ouverture:

Lundi au samedi : de 9.00 h à 12.00 h et de 14.00 h à 18.00 h Dimanches et jours fériés : de 10.00 h à 14.00 h et de 15.00 h à 18.00 h

## Viticultrices de Cabrières qui « mènent le tracteur »















## Informations pratiques

## Horaires d'ouverture au public du secrétariat de la Mairie

Lundi, Mercredi, Jeudi et Vendredi de 8h30 à 12h00 Mardi de 9h00 à 12h00 et 14h00 à 17h00 Tél.: 04 67 96 07 96

#### Conciliateur de Justice Canton de Mèze

Tél.: 06 18 35 16 28 uniquement sur rendez-vous

#### Horaires d'ouverture de l'agence postale Communale

du Lundi au Vendredi de 8h30 à 11h30 un Samedi sur deux de 9h30 à 11h30, fermée semaines paires

Tél.: 04 67 96 10 41

Horaires de la
Bibliothèque
Lundi et Vendredi de
17h00 à 18h30

#### Permanences des élus

Il est possible de prendre rendez-vous avec le maire ou les maires adjoints auprès du secrétariat de la mairie.

Maire: Jacques GUELTON

1er Maire Adjoint: Denis MALLET

2ème Maire Adjoint: Françoise POBEL

3ème Maire Adjoint: Michel SOLER



Directeur de la publication : Jacques GUELTON.

Rédactrice en chef : Françoise POBEL

Comité de rédaction : Denis MALLET, Philippe

TRINQUIER.

Imprimé par nos soins en 300 exemplaires

Mairie de Cabrières 45 avenue de Clermont 34800 CABRIERES

Téléphone : 04 67 96 07 96 Télécopie : 04 67 96 01 11

Messagerie: mairie.cabrieres34@wanadoo.fr Site Internet: http://www.cabrieres.fr